ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

communes

Question écrite n° 128759

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann expose à M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration les difficultés de petites communes confrontées à des entreprises titulaires de marchés publics qui sont l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire. Dans ces cas, se pose la question de la poursuite du marché public ou de sa reprise par une autre entreprise. Se pose aussi la question du règlement de ce qui aurait été partiellement réalisé au titre du marché initial par l'entreprise ensuite défaillante. Elle lui demande comment les communes placées devant une telle situation doivent réagir.

Données clés

Auteur : Mme Marie-Jo Zimmermann
Circonscription : Moselle (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 128759
Rubrique : Marchés publics
Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1484
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)